



## Les Perles du Danube



Du 17 au 24 octobre 2019



  
*Preference*

**PREFERENCE TRAVEL TEAM**  
Lic. A 1652

RUE DE L'ABBAYE, 77 – 1050 BRUXELLES  
TEL : 02/647 30 00 | FAX : 02/647 37 22  
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

# VOTRE BATEAU

## « LE MS SWISS TIARA »



PROFITEZ D'UN ELEGANT BATEAU FLUVIAL DE LA NOUVELLE GENERATION : AMBIANCE ELEGANTE, STYLE LUXUEUX ET AMENAGEMENT CONFORTABLE.

LE PONT SUPERIEUR (DIAMANT) OFFRE UN AGREABLE ESPACE « LOUNGE » AVEC BAR PANORAMIQUE TOTALEMENT DEDIE A LA CONVIVIALITE ET LA CONTEMPLATION. LE RESTAURANT DISTINGUE VOUS ACCUEILLE SUR LE PONT INTERMEDIAIRE (PONT RUBIS). LES DEUX PONTS SUPERIEURS (DIAMANT & RUBIS) SONT CONNECTES ENTRE EUX PAR UN ASCENSEUR.

- 76 CABINES SUR TROIS PONTS POUR UNE CAPACITE DE 153 PASSAGERS MAXIMUM
- LES EXCURSIONS DURANT LA CROISIERE SONT EN FRANCAIS ET PRIVATISEES POUR PREFERENCE
- LE PONT INFERIEUR « EMERAUDE » OFFRE UN ESPACE DETENTE (BAINS A REMOUS, SAUNA, HAMMAM)



## VOTRE CABINE

### CABINE DOUBLE AVEC BALCON FRANÇAIS



CESES CABINES AVEC BALCON FRANÇAIS, ELEGAMMENT MEUBLEES, SONT SITUEES SOIT SUR LE PONT SUPERIEUR (DIAMANT) OU INTERMEDIAIRE (RUBIS). ELLES SONT TOUTES EQUIPEES DE :

- SALLE-DE-BAIN (DOUCHE & WC) PRIVEE
- TV A ECRAN PLAT - RADIO - TELEPHONE
- MINIBAR
- COFFRE FORT
- SECHE-CHEVEUX

### FORMULE A BORD : VIVA ALL INCLUSIVE (TOUT INCLUS !)

- CABINES AVEC MINI BAR INCLUS LORS DE VOTRE CROISIERE
- LA PENSION COMPLETE AU RESTAURANT
- LE FORFAIT BOISSON « ALL DAY » (UN CHOIX DE BOISSON SOFT, DE VINS & D'ALCOOLS GRATUITS)



# Programme :

BRUXELLES → MUNICH – PASSAU 

---

JEUDI 17 OCTOBRE

Départ de Bruxelles dans la matinée pour votre vol **direct** à direction de Munich.

Arrivée à l'aéroport et transfert en autocar à destination de Passau.

Déjeuner libre en cours de route.

Embarquement à bord du MS Swiss Tiara.

Dîner et nuitée à bord.

 MELK  VIENNE

---

VENDREDI 18 OCTOBRE

En matinée, arrivée de votre bateau à Melk au cœur de la Wachau et visite de la célèbre abbaye.

L'abbaye de Melk fut fondée en 1089 sur un rocher raide sur les berges du Danube. Le monastère est construit sous sa forme actuelle à partir de 1702. Parmi les points forts de la visite : les salles impériales, le hall de marbre et la célèbre bibliothèque avec ses 80.000 ouvrages. L'abbaye de Melk est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis l'an 2000.

Déjeuner à bord et poursuite de la navigation en direction de Vienne.

Arrivée à Vienne en soirée. Dîner à bord et nuitée.

VIENNE 

---

SAMEDI 19 OCTOBRE

Premier tour d'orientation de la capitale autrichienne en utilisant le Ring Viennois.

Le Ring est la véritable colonne vertébrale de la ville. Ce boulevard décrit un arc de cercle de 4 km de long sur 56 m de large autour de la ville intérieure. Sur cette artère, conçue après 1857 par l'Allemand Ludwig Förster à l'emplacement des anciennes fortifications, se succèdent des édifices néogothiques, néo-renaissance ou néobaroques. Ces immeubles bourgeois, palais de banquiers, bâtiments publics, déclinent dans tous les styles historiques, les valeurs de la nouvelle élite industrielle : progrès et prospérité.

Ensuite, vous vous dirigez vers la Sécession et continuez le long du Nachmarkt, en passant devant les villas Art Nouveau, représentation du modernisme viennois de 1900 et dont certaines façades ont été décorées par Gustav Klimt.

La prochaine étape est le château du Belvédère, où une courte promenade vous mènera à un merveilleux point de vue sur Vienne.

Le Belvédère est l'un des ensembles architecturaux baroques les plus séduisants d'Europe. Il fut édifié pour le prince Eugène de Savoie et est composé de deux châteaux : le Belvédère inférieur et le Belvédère supérieur. En 1736, le château fut acheté par les Habsbourg. C'est au Belvédère supérieur que fut signé en 1955 le traité d'indépendance de l'Autriche. Vous visiterez le musée d'Art médiéval et baroque ainsi que la collection de peintures des 19e et 20e s, qui comprend des œuvres majeures de Gustave Klimt et d'Egon Schiele.

Déjeuner a bord du bateau.

L'après-midi, visite du Château de Schönbrunn.

Le château de Schönbrunn est sans doute le plus mythique de tous les châteaux d'Europe centrale. Vous visiterez, entre autres, les appartements du couple impérial, François-Joseph et Elisabeth, les salles de réception ainsi que les salles d'audience de Marie-Thérèse et de son époux François-Etienne de Lorraine. Une promenade dans le parc vous conduira à la gloriette, une élégante galerie à arcades qui domine la colline dans l'axe du château.

Retour au bateau et continuation de la navigation à destination de Budapest.

Dîner et nuitée à bord.



**DIMANCHE 20 OCTOBRE**

En matinée, arrivée de votre bateau à Budapest, la reine du Danube.

Partagée en deux par le Danube (Buda sur la rive droite, Pest sur la rive gauche) la ville regorge de trésors monumentaux et de magnifiques exemples d'Art Nouveau, c'est l'une des plus belles villes d'Europe Centrale.

Départ pour Buda en bus et son quartier du Château. Visite du Bastion des pêcheurs, de l'Eglise Mathias, et de l'ancienne place royale.

Le Bastion des Pêcheurs est reconnu non seulement comme un monument fort particulier et typique, mais aussi comme un des meilleurs points de vue de la ville. L'Eglise Mathias est la plus célèbre de Budapest. Sa forme actuelle néogothique date de 1896 lorsqu'elle L'église abrite aussi le tombeau du roi Béla III et de sa femme, Anne d'Antioche. Ce fut l'église de couronnement de trois rois.

Retour à Pest, la ville basse, en traversant le fameux « Pont des Chaînes ».

Construit en 1848, Le Pont Szechenyi, plus connu sous l'appellation « Pont des Chaînes » est l'un des premiers et des plus grands ponts suspendus édifiés au 19<sup>ème</sup> siècle en Europe. Son appellation provient des chaînes qui à sa construction constituaient les suspentes, avant que ne soit inventé le câble à filins d'acier qui les remplacera. Ce pont fut le premier à relier définitivement les deux rives du Danube et fut détruit avec tous les autres ponts de Budapest juste avant la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, puis reconstruit à l'identique en 1949, 100 ans après sa première inauguration.

Passage devant la Basilique St. Étienne, l'église la plus grandiose de Budapest, puis continuation avec les beaux bâtiments de la Place de la Liberté (Szabadság tér) aux bâtiments harmonieux de l'historicisme hongrois. Continuation avec les champs élysées hongrois : l'avenue Andrassy, bordée par l'Opéra national et d'élégantes demeures éclectiques, la place des Héros, au pompeux décor de portiques, groupes de bronzes et colonnes.

Fin de votre excursion avec un arrêt photo au parlement de Budapest.

Le Parlement, bâtiment de style éclectique, inspiré en partie par le Parlement londonien, domine les bords du fleuve Danube du côté de Pest. C'est l'un des plus grands et plus beaux bâtiments du pays, magnifiquement et richement décoré.

Retour au bateau pour le déjeuner.

Navigation à destination de Bratislava.

Dîner et nuitée à bord.



**LUNDI 21 OCTOBRE**

Matinée de navigation suivie du déjeuner.

En début d'après-midi, arrivée de votre bateau à Bratislava, la capitale de la république slovaque. Balade guidée dans la ville.

Visite à pied du centre-ville historique, admirablement restauré et d'inspiration baroque. Promenade sur la place de la Paix avec le palais Grassalkovich (palais présidentiel), la tour Michel, symbole de la ville, et le vieil hôtel de ville. Arrêt devant le palais Primatial, où fut signé le traité de Presbourg après la victoire d'Austerlitz, pour admirer son élégante architecture.

Retour au bateau. Dîner à bord et nuitée.

Votre croisière continue paisiblement pour arriver, en fin de matinée, à Dürnstein, ce splendide village médiéval, encore ceinturé de remparts, qui s'étire sur une assise de rochers dominant le Danube.

Déjeuner à bord du bateau avant la découverte de la ville.

Lorsqu'on observe les sombres vestiges du château de Dürnstein depuis le Danube, on se croirait dans un film fantastique. Dürnstein est cependant l'un des endroits les plus charmants de la Wachau. On dit que le roi anglais Richard Cœur de Lion y fut emprisonné en 1192. Selon la légende, c'est ici que le troubadour Blondel de Nesle trouva le roi après l'avoir longuement cherché, allant de château en château et entonnant des chants que seul le roi pouvait connaître.

Sous l'impressionnant clocher bleu de l'abbaye baroque de Dürnstein, de jolies petites ruelles se suivent les unes les autres.

Retour au bateau, dîner à bord et nuitée.

Arrivée à Linz en matinée et découverte du cœur de la ville.

Enchâssés dans cet environnement moderne, des bâtiments historiques rappellent l'ère pré-industrielle de la ville. Linz peut même s'enorgueillir de compter avec l'église Saint-Martin, qui remonte en partie à 788, la plus ancienne église d'Autriche.

En se promenant dans le centre historique, très dense, on est saisi par l'élégance des constructions Renaissance. Le vaste Landhaus, siège du parlement et du gouvernement de Haute-Autriche, en est un exemple admirable, tout comme la cour des arcades de l'ancien hôtel de ville. À quelques pas, de petits cafés proposent des spécialités comme la savoureuse Linzertorte, littéralement la « tarte de Linz ». Une pâtisserie locale de renommée mondiale, à tester sans hésiter.

Déjeuner et dîner à bord. Navigation à destination de Passau.

En matinée, arrivée à Passau.

Débarquement et transfert vers l'aéroport de Munich et vol à destination de Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles en fin d'après-midi.

**Fin de votre séjour**

## CARTOGRAPHIE



# LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS

## PONT RUBIS (INTERMEDIAIRE)

**AVANTAGE PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 MAI 2019 : 2.350 €**

APRES LE 16/05 LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 2.495 €

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : 450 €

## PONT DIAMANT (SUPERIEUR)

**AVANTAGE PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 MAI 2019 : 2.550€**

APRES LE 16/05 LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 2.695 €

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : 495 €

### CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux avec la compagnie régulière Lufthansa, en classe économique
- ✍ **Les taxes d'aéroport**
- ✍ Les transferts Munich-Passau-Munich en autocar
- ✍ La croisière de 7 nuits de Passau à Passau à bord du Swiss Tiara
- ✍ La pension complète à bord
- ✍ **La formule Viva All Inclusive (un choix de softs, vins et alcools gratuits « all day »)**
- ✍ Les excursions avec guide francophone et autocar privatisé Preference
- ✍ L'accompagnement professionnel de Preference Travel Team
- ✍ La prime du Fonds de Garantie
- ✍ La TVA d'application

### CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les boissons non incluses dans la formule Viva All Inclusive
- ✍ Les déjeuners lors du transport le premier et le dernier jour
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Les suppléments « carburant » si applicables
- ✍ L'espace bien-être (sauna, jacuzzi, hammam) au pont inférieur « émeraude »
- ✍ Les assurances

Les prix sont calculés de bonne foi en date du 19/04/2019

---

### REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER À CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION D'UNE CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ. POUR LES AUTRES NATIONALITÉS, VEUILLEZ CONTACTER LES AMBASSADES.

AUCUNE VACCINATION N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER À CE VOYAGE.

A renvoyer chez : Preference - Travel Team (LTC. A 1652)  
Rue de l'Abbaye, 77 - 1050 Bruxelles  
Tel : 02/647 30 00 - Fax : 02/647 37 22  
[info@preference.be](mailto:info@preference.be) | [www.preference.be](http://www.preference.be)

Je, soussigné,

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

N° POSTAL : ..... LOCALITE : .....

TELEPHONE : ..... GSM : ..... FAX : .....

ADRESSE E-MAIL : .....

Réserve ..... place(s) pour le voyage en référence

Données Passager n°1 (telles que mentionnées sur le passeport)

Nom : ..... Prénom : ..... M. / Mme / Mlle (barréz la mention inutile)

Date de Naissance : ..... Nationalité : .....

N° de Passeport : ..... Date d'émission : ..... Date d'expiration : .....

Données Passager n°2 (telles que mentionnées sur le passeport)

Nom : ..... Prénom : ..... M. / Mme / Mlle (barréz la mention inutile)

Date de Naissance : ..... Nationalité : .....

N° de Passeport : ..... Date d'émission : ..... Date d'expiration : .....

Type de chambre :  double à 1 lit  double à 2 lits  single

EN OPTION : Assurance auprès de « MAPFRE / Compagnie Européenne d'Assurance »

annulation 100% - prime de 6 % sur l'ensemble de mon dossier

- Je souhaite y souscrire  
 Je ne souhaite pas y souscrire

Full option - prime de 8 % sur l'ensemble de mon dossier

- Je souhaite y souscrire  
 Je ne souhaite pas y souscrire

complément a assurance annulation annuelle - prime de 4 % sur l'ensemble de mon dossier

- Je souhaite y souscrire  
 Je ne souhaite pas y souscrire

Inscription au voyage à forfait : **CROISIERE DANUBE - DU 17 AU 24/10/2019**

---

**PRIX PONT RUBIS (INTERMEDIAIRE)**

Avantage : Prix presto jusqu'au 15 mai 2019 : 2.350 €

après le 16/05, le prix par personne en chambre double est de : 2.495 €

Le supplément single est de : 450 €

Taxes d'aéroport incluses - sous réserve de modification par la compagnie aérienne

**PRIX PONT DIAMANT (SUPERIEUR)**

Avantage : Prix presto jusqu'au 15 mai 2019 : 2.550 €

après le 16/05, le prix par personne en chambre double est de : 2.695 €

Le supplément single est de : 495 €

Taxes d'aéroport incluses - sous réserve de modification par la compagnie aérienne

Un acompte de 30% est payable à la réservation sur le compte bancaire KBC au nom de : Travel Team S.A.

Le solde du dossier est payable au plus tard pour le 17 septembre 2019

Paielements :      Iban : BE92 7440 6349 9223  
                         Swift/Bic : KREDBEBB  
                         Référence : DANUBE D. 3374

*Si paiement par carte de crédit, seuls Mastercard ou Visa sont autorisés.*

Par la présente, je souscris un contrat de voyage à forfait selon les conditions particulières de vente de Travel Team Consult & Représentative S.A. (ci-joint) et selon les conditions générales de vente de la commission de litiges voyages à forfait (disponible à la demande avec le formulaire d'information standard B).

En cas de souscription à l'assurance, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du contrat.

J'autorise Preference - Travel Team consult & représentative S.A. à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé des différents produits ou promotions par email et/ou par poste.

Fait à ....., le .....

Signature pour accord

## **CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE**

La loi du 1<sup>er</sup> décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

### **1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR**

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

### **2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT**

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

### **3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR**

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage  
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage  
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage  
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation.

Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

### **4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR**

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

### **5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR**

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de la dite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

Lic Cat A 1652

### **6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS**

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

### **7. CARNET DE VOYAGE**

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur. Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de nonconformité. Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi.

L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

### **8. DOCUMENTS DE VOYAGE**

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

### **9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION**

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

### **10. CONSCIENCE DES RISQUES**

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

### **11. PLAINTES ET LITIGES**

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

### **12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE**

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie

#### **Voyages :**

Assuré contre l'insolvabilité financière par le Fonds de Garantie Voyages, Av. de la Métrologie, 8 B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08 - www.gfg.be